

Une aire de jeux inclusive inaugurée sur la place de la Fraternité



De gauche à droite, l'architecte Johanne Guichard, le paysagiste Adrien Lapouge, l'adjointe au quartier Bénédicte Bertin et le maire Christophe Béchu coupent le ruban avec les enfants.

Mardi 23 novembre, une aire de jeux inclusive a été inaugurée dans le quartier des Hauts-de-Saint-Aubin par Christophe Béchu, maire d'Angers. Bénédicte Bretin, adjointe au quartier, était présente avec Johanne Guichard, l'architecte du projet et Adrien Lapouge, paysagiste de l'entreprise Base.

Johanne Guichard souligne : « Cette aire de jeux est située à proximité de l'école Nelson-Mandela et permettra aux enfants de 3 à 14 ans de s'approprier l'espace. Elle est inclusive car elle tient compte des besoins de tous et intègre les besoins des enfants en situation de handicap, mal voyants ou en fauteuil roulant sans les stigmatiser ».

Le maire d'Angers précise : « La conception de cette aire de jeu a fait l'objet d'une concertation commencée en 2016 avec les habitants du quartier, les associations de défense des droits des personnes en situation de handicap, Angers Loire Métropole et les élèves de l'école Nelson-Mandela. L'étude a été réalisée avec le Centre Basse Vision,

l'Adapei 49 et APF France handicap. Ce lieu de vie est implanté face à la maison Simon de Cyrène (habitat inclusif) ».

Un espace pour 60 à 80 enfants

D'un coût total de 880 000 €, cette aire d'une superficie de 1 300 m² peut accueillir 60 à 80 enfants. Une dizaine de jeux est proposée avec des sols et des revêtements facilitant la sécurité et les déplacements : une tour à deux étages, des toboggans, une tyrolienne, un carrousel et une toupie font partie de l'ensemble. Les enfants peuvent courir, grimper, se défouler, mesurer leur prise de risque en toute sécurité grâce à des repères visuels.

Alors qu'une brasserie est en cours de construction à côté devrait apporter de la convivialité dans le quartier, on peut d'ores et déjà entendre les enfants crier et s'amuser joyeusement sous le regard des accompagnants.